

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DE PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N°372

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que l'avis de motion pour l'adoption du règlement n°372 ayant pour objet de modifier le règlement n° 360 relatif à la démolition d'immeubles a été donné le 9 mars 2026 à la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

À la demande du président d'assemblée, le secrétaire a également présenté à l'audience le projet de règlement.

Des copies du projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité situé au 66, rue Principale Est à Berthier-sur-Mer.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 10^e jour de mars deux mille vingt-six.



Mélissa Gagné

.....
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Mélissa Gagné, Directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre onze heures et midi, le dixième jour de mars 2026. Une copie a également été déposée sur le site Web de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dixième jour de mars deux mille vingt-six.



Signé :
Mélissa Gagné, Directrice générale et
Greffière-trésorière